



VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°86-2021-052

PUBLIÉ LE 31 MARS 2021

Sommaire

DDETS /

86-2021-03-29-00006 - Arrêté 2021-002-DDETS applicable au 1er avril 2021 donnant délégation de signature à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (4 pages)	Page 3
86-2021-03-29-00007 - Arrêté 2021-003-DDETS applicable au 1er avril 2021 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (4 pages)	Page 8
86-2021-03-29-00005 - Arrêté applicable au 1er avril 2021 portant affectation des agents au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (6 pages)	Page 13
86-2021-03-29-00008 - Décision 2021-004-DDETS applicable au 1er avril 2021 donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale (6 pages)	Page 20
86-2021-03-29-00009 - Décision 2021-005-DDETS-DIR applicable au 1er avril 2021 donnant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (4 pages)	Page 27

DDETS

86-2021-03-29-00006

Arrêté 2021-002-DDETS applicable au 1er avril 2021 donnant délégation de signature à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de la modernisation et de la coordination interministérielles

**Arrêté n° 2021-002- DDETS
applicable au 1^{er} avril 2021**

**donnant délégation de signature à Madame Agnès MOTTET
directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités**

La Préfète de la Vienne,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier du Mérite agricole

Vu le code de l'action sociale et des familles, le code de la santé publique, le code de l'éducation, le code du travail, le code de la construction et de l'habitation, le code des juridictions financières, le code de la sécurité intérieure, le code de la commande publique ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

VU l'arrêté ministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-DRHM-09 du 22 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2020 portant nomination de M. Yannick PASTOUREAU, directeur du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Agnès MOTTET directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités à compter du 1^{er} avril 2021 ;

VU l'arrêté n°2021-001-DDETS du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

ARRÊTE

Article premier : Délégation de signature est donnée, à compter du 1er avril 2021, à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, à l'effet de signer, en articulation avec les compétences exercées par le secrétariat général commun de la Vienne les actes décisionnaires qui se rattachent à l'exercice de son autorité hiérarchique à l'égard des agents placés sous son autorité, et en particulier :

- les recrutements,
- les promotions,
- les avancements.

Article 2 : Délégation de signature est donnée, à compter du 1er avril 2021, à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions, tous actes, décisions et correspondances entrant dans le champ de compétences de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités relatifs :

- 1) au fonctionnement et à l'organisation de ses services ;
- 2) aux politiques sociales de l'hébergement et du logement ;
- 3) à la protection des personnes vulnérables ;
- 4) à la prévention et lutte contre la pauvreté ;
- 5) à la politique de la ville ;
- 6) aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- 7) à la procédure d'autorisation des établissements et services sociaux ;
- 8) aux compétences de la direction sur le champ de l'emploi et des entreprises ;
- 9) aux compétences sur le champ du travail pour les actes pris pour des actions autres que celles de l'inspection de la législation du travail.

Article 3 : Sont exclus de la délégation conférée à l'article 1 du présent arrêté les actes et documents suivants :

En tous domaines :

- les correspondances adressées aux ministres et anciens ministres, aux parlementaires, aux conseillers régionaux et départementaux et au préfet de région, sauf en ce qui concerne des données factuelles, documentaires, informations ou statistiques ;
- les actes à portée réglementaire ;
- les décisions ou arrêtés préfectoraux fixant la composition des commissions départementales prévues par la réglementation relative au champ de compétence de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;
- les arrêtés d'ouverture d'enquête publique et de tous arrêtés subséquents,
- les conventions de financement et actes d'attribution de subventions engageant financièrement l'État au-delà de 23 000 €, quel qu'en soit le bénéficiaire,
- les instructions ou circulaires adressées aux collectivités,
- les réponses aux recours administratifs,
- les requêtes introductives d'instance, déferés, mémoires en réponse, déclinatoires de compétence auprès des différentes juridictions.

Pour les établissements et services relevant du code de l'action sociale et des familles :

- les autorisations de création ou d'extension des établissements et services sociaux relevant de la compétence préfectorale ;
- les décisions de fermeture relevant des dispositions de l'article L. 331-5 du code de l'action sociale et des familles ;
- la fixation des dotations globales et la tarification des établissements et services sociaux relevant de la compétence préfectorale.

Dans le domaine du logement social :

- les décisions relatives à l'octroi de la force publique dans le cadre des procédures d'expulsion locative.

Article 4 : Demeurent également réservés à ma signature les marchés publics dont le montant est supérieur à 100 000 € HT.

Article 5 : Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, est habilitée, à compter du 1^{er} avril 2021, à présenter les observations orales de l'État devant les juridictions administratives et judiciaires à l'appui des conclusions écrites signées par le représentant de l'État.

Article 6 : Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne peut, sous sa responsabilité, déléguer la signature qui lui est accordée pour les matières énumérées à l'article 2 du présent arrêté, et dans le respect de l'article 3, aux agents placés sous son autorité dans la limite des attributions qui leur sont confiées.

La décision de subdélégation sera prise au nom de la préfète de la Vienne et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne. Une copie me sera adressée.

Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne et Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat de la préfecture de la Vienne.

Fait à Poitiers, le 29 mars 2021



Chantal CASTELNOT

DDETS

86-2021-03-29-00007

Arrêté 2021-003-DDETS applicable au 1er avril 2021 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de la modernisation et de la coordination interministérielles

**Arrêté n° 2021-003-DDETS
applicable au 1^{er} avril 2021
donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à
Madame Agnès MOTTET
directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités**

La Préfète de la Vienne,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier du Mérite agricole

VU le code de la commande publique ;

VU la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois des finances modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 4 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret 2012-1246 en date du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-DRHM-09 du 22 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2020 portant nomination de M. Yannick PASTOUREAU, directeur du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, à compter du 1er avril 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-001-DDETS du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vienne,

ARRETE

Article premier: Délégation de signature est donnée, à compter du 1er avril 2021, à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, afin de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État relevant des programmes budgétaires ci-après :

- Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales :

BOP 147 – Politique de la ville

BOP 177 – Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables

- Ministère de l'intérieur :

BOP 104 – Intégration et accès à la nationalité française

BOP 303 – Immigration et asile

Programme 354 – Administration territoriale de l'État.

- Ministère des solidarités et de la santé :

BOP 157 – Handicap et dépendance

BOP 183 – Protection maladie

BOP 304 – Inclusion sociale et protection des personnes

Article 2: La délégation prévue à l'article 1^{er} du présent arrêté porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et des recettes.

Article 3 : Demeurent réservés à ma signature :

- Les ordres de réquisition du comptable public,

- La décision de ne pas suivre un avis défavorable du contrôleur financier des dépenses déconcentrées en matière d'engagement des dépenses,

- La signature des conventions passées avec le département, les communes et leurs établissements publics en application de l'article 59 du décret n°2004374 du 29 avril 2004 susvisé,
- Les marchés publics dont le montant excède 100 000 €HT,
- Les conventions financières et les décisions attributives de subvention dont le montant excède 23 000€.

Article 4 : Un compte-rendu d'utilisation des crédits par nature d'opération pour l'exercice budgétaire me sera adressé trimestriellement. Tout projet de modification substantielle de la programmation initiale des crédits pour l'exercice budgétaire me sera communiqué.

Article 5 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 susvisé, Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne , peut, sous sa responsabilité, déléguer la signature qui lui est accordée pour les matières énumérées à l'article 2 du présent arrêté, aux agents placés sous son autorité dans la limite des attributions qui leur sont confiées.

Cette subdélégation fera l'objet d'une décision spécifique qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne et une copie me sera adressée ainsi qu'au directeur départemental des finances publiques.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne et Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat de la préfecture de la Vienne et dont une copie sera adressée au directeur départemental des finances publiques.

Fait à Poitiers, le 29 mars 2021



Chantal CASTELNOT

DDETS

86-2021-03-29-00005

Arrêté applicable au 1er avril 2021 portant affectation des agents au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités



**Arrêté applicable au 1^{er} avril 2021
portant affectation des agents au sein de la direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État

VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, notamment son article 1

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, notamment son article 25 ;

VU le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

VU l'arrêté n°2021-001-DDETS du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vienne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} avril 2021, date de création de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, les agents mentionnés dans le tableau en annexe sont affectés dans cette direction selon les conditions définies par l'arrêté relatif à l'organisation de la DDETS visé.

Article 2 : Les intéressés disposent d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, pour contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Poitiers, le 29 mars 2021

La Préfète



Chantal CASTELNOT

ARRETE AFFECTATION DDETS DE LA VIENNE

NOM	PRENOM	SERVIDE D'ORIGINE	SERVICE D'ARRIVEE	INTITULE DU POSTE	POSITION	DATE PEC
ALBINO	Nathalie	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC1	Activité	01/04/2021
AUBRIEL	Camille	UD DIRECCTE	Délégation Politique de la ville	Chargée d'étude Politique de la Ville	Activité	01/04/2021
AUDOUX	Patricia	UD DIRECCTE	Direction	Assistante de Direction	Activité	01/04/2021
BECHADE	Christophe	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC1	Activité	01/04/2021
BERTHOME	Christine	DDCS	Direction	Directrice Adjointe	Activité	01/04/2021
BESNARD	Florian	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspecteur du travail UC1	Activité	01/04/2021
BODIN	Françoise	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistante d'unité de contrôle 1	Activité	01/04/2021
BOILDIEU	Alexandra	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Contrôleur du travail	Activité	01/04/2021
BONNET	Marie-Laure	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistante chargée renseignement au droit et promotion du dialogue social	Activité	01/04/2021
BOULAY	Elodie	UD DIRECCTE	Direction	Assistante de Direction	Activité	01/04/2021
BOURDIN	Sylvie	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistante d'unité de contrôle 2	Activité	01/04/2021
BREMOND	Christine	UD DIRECCTE	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service accès et retour à l'emploi	Activité	01/04/2021
BRION	Nicolas	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
BRUNET	Nathalie	DDCS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service protection des publics vulnérables	Activité	01/04/2021
BRUNIN	Sylvie	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Contrôleur du travail UC2	Activité	01/04/2021
BURNOL	Jean-Philippe	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspecteur du travail UC2	Activité	01/04/2021
CABALE	Danièle	UD DIRECCTE	Direction	Assistante de Prévention	Activité	01/04/2021
CALENDRIER	Sandrine	DDCS	Comité Médical/Commission de réforme	Gestionnaire comité médical, commission de réforme	Activité	01/04/2021
CATOIS	Caroline	DDCS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable service logement d'insertion et intégration	Activité	01/04/2021
CERCLET	Florent	UD DIRECCTE	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistant d'unité de contrôle 1	Activité	01/04/2021
CHARGELEGUE	Valérie	DDCS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service appui juridique, financier et budgétaire	Activité	01/04/2021

COIFFARD	Marie-Jeanne	DDCS	DDETS	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité	Chargée de mission prévention, égalité, discriminations	Activité	01/04/2021
CONCHOU	Marie-Pierre	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
CROM	Alexandra	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
DELAFOSSÉ	Anne	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Cheffe du pôle insertion solidarités emploi	Activité	01/04/2021
DEMOL-FADIER	Agnès	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service protection des publics vulnérables	Activité	01/04/2021
DEVEAU	Alain	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Contrôleur du travail	Activité	01/04/2021
DUBOIS	Karine	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Assistante à la cheffe du pôle insertion solidarités emploi	Activité	01/04/2021
FLORIACH	Aurélie	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC2	Activité	01/04/2021
FRANCOIS	Martine	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC1	Activité	01/04/2021
GAGNADOUX	Christelle	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistante d'unité de contrôle UC1	Activité	01/04/2021
GAGNAIRE	Roselyne	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Assistante service accès et retour à l'emploi	Activité	01/04/2021
GARNIER	William	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistant d'unité de contrôle UC2	Activité	01/04/2021
GBETI	Paméla	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC2	Activité	01/04/2021
GRIGNON	Charlie	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Responsable unité de contrôle 1	Activité	01/04/2021
HAUTTON	Jean-Marc	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Contrôleur du travail	Activité	01/04/2021
KOWALEWSKI	Loïc	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspecteur du travail	Activité	01/04/2021
LAMARCHE	Valérie	DDCS	DDETS	Délégation aux droits des femmes et à l'égalité	Déleguée aux droits des femmes et à l'égalité	Activité	01/04/2021
LE MINOR	Sandrine	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable service urgence sociale et hébergement	Activité	01/04/2021
LEBLANC	Rémi	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
LEFORT	Fabienne	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail 1	Activité	01/04/2021
LESCURE	Sophie	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable du service accès et retour à l'emploi	Activité	01/04/2021
LIMON	Eve-lis	UD DIRECTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Responsable du service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021

LOPEZ	Pierre	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Inspecteur du travail en charge du pilotage opérationnel de dispositifs	Activité	01/04/2021
LUCAS	Priscille	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service accès maintien dans le logement	Activité	01/04/2021
LUCON	Catherine	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Chargée de mission service appui juridique, financier et budgétaire	Activité	01/04/2021
MARAJO	Valérie	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable service protection des publics vulnérables	Activité	01/04/2021
MEBREK	Isabelle	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable service appui juridique, financier et budgétaire	Activité	01/04/2021
MERINE	Carole	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC1	Activité	01/04/2021
MESNIL	Olivier	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspecteur du travail UC1	Activité	01/04/2021
MICAULT	Stéphane	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC1	Activité	01/04/2021
MORILLON	Marie-Christine	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Assistante Pôle Travail-Relations à l'entreprise	Activité	01/04/2021
MOTTET	Agnès	UD DIRECCTE	DDETS	Direction	Directrice	Activité	01/04/2021
NICOLAS	Guillaume	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Chef du pôle Travail-Relations à l'entreprise	Activité	01/04/2021
PIOT	Philippe	UD DIRECCTE	DDETS	Direction	Directeur Adjoint	Activité	01/04/2021
PLAULT	Catherine	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service accès maintien dans le logement	Activité	01/04/2021
RENGEARD	Lucile	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
RICATEAU-DUPUIS	Vincent	UD DIRECCTE	DDETS	Délégation Politique de la ville	Délégué à la Politique de la ville	Activité	01/04/2021
SANTURETTE	Raphaël	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Responsable service accès maintien dans le logement	Activité	01/04/2021
STEHLE-GEAY	Françoise	DDCS	DDETS	Comité Médical/Commission de réforme	Gestionnaire comité médical, commission de réforme	Activité	01/04/2021
TONQUEDEC	Cécile	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Inspectrice du travail UC2	Activité	01/04/2021
TROMAS	Clothilde	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire services logement d'insertion et intégration et accès et maintien dans le logement	Activité	01/04/2021
VERFAILLIE	Margaux	DDCS	DDETS	Pôle Insertion Solidarités Emploi	Gestionnaire service accès maintien dans le logement	Activité	01/04/2021
VERHAGUE	Anne	UD DIRECCTE	DDETS	Pôle Travail Relations à l'Entreprise	Gestionnaire service mutations économiques et développement des compétences	Activité	01/04/2021
MOREAU	Mireille	DDCS	DDETS		Gestionnaire	Mise à disposition à la MDPH	01/04/2021

DDETS

86-2021-03-29-00008

Décision 2021-004-DDETS applicable au 1er avril
2021 donnant subdélégation de signature en
matière d'administration générale

**DÉCISION n° 2021-004-DDETS applicable au 1^{er} avril 2021
donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale**

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Vu le code de l'action sociale et des familles, le code de la santé publique, le code de l'éducation, le code du travail, le code de la construction et de l'habitation, le code des juridictions financières, le code de la sécurité intérieure, le code de la commande publique ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-DRHM-09 du 22 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2020 portant nomination de M. Yannick PASTOUREAU, directeur du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Agnès MOTTET directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités à compter du 1^{er} avril 2021 ;

Vu l'arrêté n°2021-001-DDETS du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-002-DDETS du 1^{er} avril 2021 donnant délégation de signature à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

DÉCIDE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne, délégation de signature est donnée à Madame Christine BERTHOME et à Monsieur Philippe PIOT, directeurs adjoints (à l'exception des actes pris pour des actions entrant dans le champ de l'inspection de la législation du travail)

Article 2 : Suivant l'article 6 de l'arrêté préfectoral n°2021-002-DDETS du 1^{er} avril 2021, dans les limites et sous les conditions que Madame Agnès MOTTET fixe à ses collaborateurs, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée, pour les décisions énumérées en annexe, par :

1- Pôle Insertion, Solidarités, Emploi (PISE)

- Anne DELAFOSSE
- Caroline CATOIS
- Sandrine LE MINOR
- Valérie MARAJO
- Isabelle MEBREK
- Raphaël SANTURETTE
- Sophie LESCURE
- Agnès DEMOL-FADIER

2- Pôle Travail-Relations à l'Entreprise (PTRE)

- Guillaume NICOLAS
- Eve-Iris LIMON

3- Secrétariat du comité médical / commission de réforme

- Sandrine CALENDRIER
- Françoise STEHLE-GEAY

4- Délégation à la politique de la ville

- Vincent RICATEAU-DUPUIS

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} avril 2021.

Article 4 : La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Poitiers le 29 mars 2021

La directrice départementale
de l'emploi, du travail et des
solidarités



Agnès MOTTET

1 – Pôle Insertion, solidarités, emploi (PISE)

1 a – Politique de protection, d’insertion et d’hébergement

Protection des majeurs vulnérables	Subdélégation permanente
<p>Correspondances liées à l’agrément des personnes physiques exerçant l’activité MJPM et DPF à titre individuel</p> <p>Correspondances liées à l’instruction de la déclaration par les établissements des agents désignés en qualité de MJPM</p> <p>Courriers relatifs à l’inscription sur la liste départementale des mandataires judiciaires</p>	<p>Anne Delafosse Valérie Marajo</p>

Handicap	Subdélégation permanente
<p>Correspondances liées à l’attribution, à la notification et au contrôle d’utilisation des subventions versées dans le cadre du Fonds départemental de compensation du handicap (FDCH) et procès verbaux relatifs aux décisions d’attributions individuelles des aides</p> <p>Correspondances liées à l’attribution, à la notification et au contrôle d’utilisation des subventions versées dans le cadre du dispositif « Allo maltraitance »</p> <p>Délivrance du récépissé de la déclaration effectuée par les organismes proposant des « vacances adaptées organisées » et courriers relatifs aux contrôles</p>	<p>Anne Delafosse Valérie Marajo</p>
<p>Tous actes et correspondances liés à l’attribution et au rejet de la CMI « stationnement » pour les personnes morales</p> <p>Correspondances liées aux recours gracieux et contentieux en cours contre les refus d’attribution de cartes de stationnement</p>	<p>Anne Delafosse Valérie Marajo Agnès Demol-Fadier</p>

Tutelle des pupilles de l'Etat**Subdélégation permanente**

<p>Tout acte et correspondance liés au fonctionnement du conseil de famille des pupilles de l'Etat, à l'exception des procès verbaux et des courriers relatifs à l'adoption des pupilles de l'Etat</p>	<p>Anne Delafosse Valérie Marajo</p>
--	--

Hébergement et logement adapté, insertion, asile, intégration des réfugiés	Subdélégation permanente
<p>Correspondances liées à la procédure d'autorisation des établissements sociaux (CHRS, CADA, CPH)</p> <p>Correspondances et procès-verbaux relatifs aux modalités de mise en œuvre de la visite de conformité</p> <p>Correspondances et décisions liées à la procédure de tarification des CADA et CPH hormis les arrêtés de tarification</p>	<p>Anne Delafosse Isabelle Mebrek Caroline Catois Sandrine Le Minor</p>
<p>Correspondances liées à l'attribution, au conventionnement, à la notification et au contrôle d'utilisation des subventions versées dans le cadre des programmes «prévention de l'exclusion et insertion des personnes Vulnérables», «immigration et asile» «intégration et accès à la nationalité française».</p> <p>Correspondances liées à l'attribution, au conventionnement, à la notification et contrôle de l'utilisation des subventions versées dans le cadre du dispositif ALT</p> <p>Correspondances liées à l'attribution, à la notification et au contrôle de l'utilisation des subventions versées dans le cadre du dispositif AGAA</p>	<p>Anne Delafosse Isabelle Mebrek Caroline Catois Sandrine Le Minor</p>
<p>Correspondances liées à la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion des gens du voyage</p> <p>Correspondances liées à l'agrément pour la domiciliation des personnes sans domicile stable et la mise en œuvre du schéma de la domiciliation.</p>	<p>Anne Delafosse Sandrine Le Minor</p>

Aide sociale de l'Etat**Subdélégation permanente**

<p>Correspondances liées à l'attribution et au suivi de l'aide sociale à la charge de l'Etat</p> <p>Correspondances liées à la prise en charge par l'aide médicale de l'Etat des frais pharmaceutiques et de soins nécessaires à des personnes placées en garde à vue et à des personnes retenues dans un lieu de rétention administrative</p>	<p>Anne Delafosse Isabelle Mebrek</p>
--	---

Prévention et lutte contre la pauvreté	Subdélégation permanente
Correspondances liées à la déclinaison de la stratégie (mesures phares, contractualisation avec le département, précarité alimentaire)	Anne Delafosse Isabelle MEBREK Valérie Marajo Sandrine Le Minor

1 b – Politiques sociales du logement

Subdélégation permanente

<p>Correspondances liées à la mise en œuvre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)</p> <p>Correspondances liées à la délivrance de l'agrément des organismes agissant en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées</p> <p>Correspondances liées aux avis relatifs aux documents d'urbanisme</p> <p>Correspondances liées au fonctionnement de la Commission de réservation préfectorale</p> <p>Correspondances liées au fonctionnement de la commission de conciliation</p>	<p>Anne Delafosse Raphaël Santurette</p>
<p>Correspondances liées à la mise en œuvre du droit au logement opposable</p>	<p>Anne Delafosse Raphaël Santurette Isabelle Mebrek</p>
<p>Correspondances liées à la prévention des expulsions locatives dans le cadre de la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CAPEX)</p> <p>Correspondances relatives aux dossiers d'expulsion en phase contentieuse (assignation, commandement de quitter les lieux) à l'exclusion des courriers relatifs à l'octroi de la force publique et des décisions d'expulsion</p> <p>Courriers relatifs à l'indemnisation des bailleurs suite au refus de concours de la force publique, à l'exclusion des protocoles transactionnels</p> <p>Correspondances liées aux avis émis dans le cadre de la sous-commission d'accessibilité</p>	<p>Anne Delafosse Raphaël Santurette</p>

1 c – Accès et retour à l’emploi (yc services à la personne et ESUS)

Subdélégation permanente

Correspondances et décisions suite aux réunions de la cellule opérationnelle des PEC et de la commission départementale de suivi des dossiers Garantie Jeune Correspondances relatives aux agréments SAP et ESUS	Anne Delafosse Sophie Lescure
---	----------------------------------

2 – Pôle Travail-Relations à l’Entreprise (PTRE)

Activité partielle - APLD Correspondances sollicitant des pièces complémentaires dans le cadre d’un contrôle en matière d’activité partielle Correspondances et décisions relatives aux dossiers d’APLD	<i>Subdélégation permanente</i> Guillaume Nicolas Eve-Iris Limon
--	---

3 - Comité médical et commission de réforme

Subdélégation permanente

Correspondances relatives à l’organisation du comité médical et de la commission de réforme, au secrétariat de ces deux instances et à la présidence de la commission de réforme	Sandrine Calendrier Françoise Stehle-Geay
--	--

4 – Politique de la ville

Subdélégation permanente

Correspondances relatives à l’organisation des comités et commissions relative à la politique de la ville, correspondances sollicitant des pièces complémentaires dans le cadre de l’instruction des dossiers de demande de financement, correspondances liées à la transmission des décisions financières prises par le corps préfectoral ou, par délégation, par la direction de la DDETS	Vincent Ricateau-Dupuis
---	-------------------------

DDETS

86-2021-03-29-00009

Décision 2021-005-DDETS-DIR applicable au 1er
avril 2021donnant subdélégation de signature en
matière d'ordonnancement secondaire

**DECISION N° 2021-005-DDETS-DIR applicable au 1^{er} avril 2021
donnant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne

VU le code de la commande publique ;

VU la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois des finances modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 4 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret 2012-1246 en date du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-DRHM-09 du 22 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2020 portant nomination de M. Yannick PASTOUREAU, directeur du secrétariat général commun départemental de la Vienne ;

VU l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, à compter du 1er avril 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-001-DDETS du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-003 -DDETS du 1^{er} avril 2021 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Madame Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne

DECIDE

Article 1 : Suivant l'article 5 de l'arrêté n°2021-003-DDETS du 1^{er} avril 2021, délégation est donnée à Madame Christine BERTHOMÉ, directrice adjointe, Monsieur Philippe PIOT, directeur adjoint et à Madame Anne DELAFOSSE, cheffe du pôle Insertion, solidarités, emploi (PISE) pour la réception et l'exécution (engagement, liquidation, mandatement) des programmes :

Ministère	BOP	Intitulé	Titres
Intérieur	104	Intégration et accès à la nationalité française	6
	303	Immigration et asile	6
	354	Administration territoriale de l'Etat	3 et 5
Solidarités et de la santé	157	Handicap et dépendance	6
	183	Protection maladie	3
	304	Inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire	6
Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	177	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes Vulnérables	6
	147	Politique de la ville	6

Délégation est donnée à Mesdames Isabelle MEBREK et Catherine LUÇON pour les seuls actes relatifs à la validation dans **CHORUS FORMULAIRE** pour les BOP ci-dessus.

Article 2 : Suivant l'article 5 de l'arrêté n°2021-003-DDETS du 1^{er} avril 2021, délégation est donnée aux agents de la DDETS listés en annexe de la présente décision pour les opérations conduites dans **CHORUS DT** (validation des frais de déplacements, validation des ordres de missions et des frais).

Article 3 : La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Vienne est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

Poitiers, le 29 mars 2021

La directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités


Agnès-MOTTET

Annexe à la décision n°2021-005-DDETS applicable au 1^{er} avril 2021
donnant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Noms des agents exerçant, dans le cadre de leurs attributions respectives,
les fonctions d'assist ou de valideurs dans Chorus DT

- MOTTET Agnès
- BERTHOMÉ Christine
- PIOT Philippe
- DELAFOSSE Anne
- NICOLAS Guillaume
- GRIGNON Charlie
- LUÇON Catherine
- MEBREK Isabelle
- SANTURETTE Raphaël
- DUBOIS Karine
- MARAJO Valérie
- LE MINOR Sandrine
- CATOIS Caroline
- CABALLE Danièle
- BOULAY Elodie